

A l'ouverture de la séance du 24 mai 2016, 30 membres sont présents ou représentés (36 membres en exercice, 24 membres présents, 6 procurations). 10 membres invités sont présents.

## **1. Prospective et moyens**

### 1.1. Politique des moyens pour 2017

La politique des moyens pour 2017 est approuvée.

Cette décision a été adoptée avec 22 voix pour et 8 abstentions.

### 1.2. Demande d'acquisition par la Société Publique Locale de l'Anjou d'une bande de terrain le long de la rue Lakanal dans le cadre de la réalisation future de la ligne B du tramway

La demande d'acquisition par la Société Publique Locale de l'Anjou d'une bande de terrain le long de la rue Lakanal dans le cadre de la réalisation future de la ligne B du tramway est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

### 1.3. Cotisation CPU pour 2016

La cotisation à la Conférence des présidents d'Université (CPU) d'un montant de 13781 euros pour 2016 est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

## **2. Affaires générales et statutaires**

### 2.1. Examen des propositions de la commission des statuts du 4 mai 2016

#### 2.1.1 Modification de la commission des relations internationales

La modification de la commission des relations internationales est approuvée. Cette modification est intégrée au règlement intérieur de l'Université d'Angers.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

#### 2.1.2 Modification de la composition du conseil de gestion du SUAPS

La modification de la composition du conseil de gestion du SUAPS qui prend le nom de conseil des sports est approuvée. Cette modification est intégrée aux statuts de l'Université d'Angers.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

### 2.2. Election à la commission des relations internationales

Sont élus à la commission des relations internationales :

<b>Commission des relations internationales :</b>		<b>30 votants</b>
- 1 enseignant-chercheur, enseignant ou chercheur	<b>REY Anne</b>	28 voix pour et 2 abstentions
- 1 personnel BIATSS	<b>BRUGGEMAN Jean-François</b>	20 voix pour et 3 abstentions
- 1 étudiant	<b>GASTINEAU Julie</b>	24 voix pour et 6 abstentions

### 2.3. Remboursement des défraiements sous conditions des usagers : modification de la délibération CA019-2015

La modification de la délibération CA019-2015 pour le remboursement des défraiements sous conditions des usagers est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

### 2.4. Primes pour charges administratives

Les primes pour charges administratives sont approuvées.

Cette décision a été adoptée à 27 voix pour et 3 abstentions.

## **3. Enseignement**

### 3.1. Convention entre l'Université d'Angers et l'Université Joseph Fourier relative à l'utilisation de la plateforme SIDES

La convention entre l'Université d'Angers et l'Université Joseph Fourier relative à l'utilisation de la plateforme SIDES est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

### 3.2. Renouvellement des habilitations à délivrer des capacités de médecine : 3.2.1 Capacité d'angiologie

La capacité d'angiologie est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

#### 3.2.2 Capacité de pratique médico-judiciaire

La capacité de pratique médico-judiciaire est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

#### 3.2.3 Capacité d'évaluation et traitement de la douleur

La capacité d'évaluation et traitement de la douleur est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

#### 3.2.4 Capacité de médecine et biologie du sport

La capacité de médecine et biologie du sport est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

#### 3.2.5 Capacité de médecine pénitentiaire

La capacité de médecine pénitentiaire est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

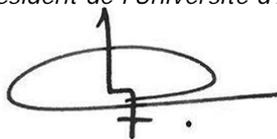
### 3.3. Création de l'attestation de réalisation de soins pour une personne en situation de handicap ou dépendante

La création de l'attestation de réalisation de soins pour une personne en situation de handicap ou dépendante est approuvée.

Cette décision a été adoptée avec 26 voix pour et 1 abstention.

Fait à Angers, le 26 MAI 2016

**Christian ROBLÉDO**  
*Président de l'Université d'Angers*

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop on the left, a vertical line extending upwards from the top of the loop, and a horizontal line extending to the right from the bottom of the vertical line. Below the horizontal line, there is a small crossbar and a period.